

# Le Tréport

N° 218  
Septembre  
Octobre 2024



*En hommage  
aux Canadiens*



Nous venons de vivre un été très contrasté. S'il ne restera pas dans les mémoires pour son bilan météorologique, l'été 2024 aura été marqué par la remarquable embellie provoquée par les Jeux olympiques et paralympiques.

Nous avons été des millions à nous enthousiasmer devant nos écrans, à encourager les unes et les autres, à nous émouvoir devant des victoires et des échecs. La ferveur créée autour de ces sportives et de ces sportifs était communicative.

Elle était aux antipodes du climat politique qui nous a été imposé durant deux mois avant d'aboutir à la nomination d'un Premier Ministre. Il faut dire qu'il y a, entre ces deux domaines, une différence majeure. Aux JO, la règle est simple et incontestable : c'est celui ou celle qui obtient le meilleur résultat qui reçoit la médaille d'or.

Avec Emmanuel Macron, les règles sont faites par lui, pour lui. Peu importe le résultat, c'est lui qui choisit le lauréat. C'est ainsi qu'il a décidé d'accorder la médaille d'or au représentant d'un parti qui n'est même pas monté sur le podium des législatives. Au prétexte fallacieux d'éviter une motion de censure (l'avenir nous éclairera à ce sujet), il fait les yeux doux aux Rassemblement National en désignant un conservateur adoubé par Marine Le Pen.

À l'heure où nous imprimons ce magazine, la composition du gouvernement n'est pas encore

connue, mais des Ministres démissionnaires s'agitent déjà pour tenter de conserver leur portefeuille. Là encore, le Président Macron sera sans doute encore à la manœuvre pour choisir ses « champions ».

Je me demande quel avenir il réserve à Bruno Lemaire, à qui il a confié l'économie du pays depuis sept ans. Au cours de cette période, le déficit de la France s'est creusé comme jamais sans que les plus modestes voient leur sort s'améliorer. Et dans une récente déclaration, Bruno Lemaire entendait faire porter le chapeau aux collectivités territoriales.

Depuis son arrivée à Bercy, il n'a donc pas encore compris que les collectivités territoriales, au contraire de l'État, sont obligées, chaque année, de présenter un budget équilibré. Le déficit, c'est lui qui en est responsable. Ses propos accusateurs révèlent que le Ministre démissionnaire ment ou est totalement incompétent. Dans les deux cas, son CV lui promet un bel avenir sous la présidence Macron.

Laurent Jacques,  
Maire du Tréport



## Permanences des élus

Laurent JACQUES,  
Maire, sur rendez-vous.

Nathalie VASSEUR,  
(finances, sports, infrastructures sportives) sur rendez-vous.

Philippe VERMEERSCH,  
(urbanisme, travaux et bâtiments communaux, cimetières)  
le mercredi de 9 h à 11 h 30 et sur rendez-vous.

Frédérique CHÉRUBIN-QUENNESSON  
(éducation, temps libre, jeunes et familles) sur rendez-vous.

Jean-Jacques LOUVEL,  
(tourisme, commerce, marché, camping) sur rendez-vous.

Christine LAVACRY  
(culture, fêtes et cérémonies) sur rendez-vous.

Philippe POUSSIER,  
(environnement, cadre de vie) sur rendez-vous.

Rachid CHELBI,  
(logement, affaires sociales, RSA, famille) sur rendez-vous.

Mélanie DELGOVE  
(voirie, stationnement, circulation) sur rendez-vous.

---

---

## Le Tréport Magazine

Rédaction / Photos / Composition : Catherine Ginfray  
Directeur de publication : Laurent Jacques Hôtel de Ville 76470 Le Tréport  
Impression : Imprimerie IC4 Dieppe  
Régie Publicitaire exclusive : IC4 : 02 32 14 07 54  
Mairie du Tréport Rue F. Mitterrand CS 70001 76470 Le Tréport  
mairie@ville-le-treport.fr - <http://www.ville-le-treport.fr>



## Les services de la mairie

### Accueil de la mairie :

Les bureaux de la mairie sont ouverts du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h.

02 35 50 55 20

Fax : 02 35 50 55 38

**Aide sociale** (C.C.A.S, pôle d'aide et d'accompagnement à domicile, pôle action sociale). Ce service est ouvert du lundi au vendredi sur rendez-vous le matin de 8 h 30 à 12 h; du lundi au vendredi avec ou sans rendez-vous de 13 h 30 à 17 h.

L'accueil téléphonique est assuré le matin : 02 35 50 55 22

### Services à la population :

État civil, stationnement, cimetières, inscriptions à la cantine, dans les accueils de loisirs et au Petit-Navire : 02 35 50 55 21

**Location de salles et de cabines de plage** : 02 35 50 55 35

**Service culturel** : 02 35 50 55 31

**Police municipale** : 02 35 50 55 34

**Élections** : 02 35 50 59 42

**Urbanisme** : 02 35 50 55 23

**Services techniques** : accueil du lundi au jeudi de 7 h 45 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h et le vendredi de 7 h 45 à 12 h 45 : 02 35 50 55 25

**École de musique** :

02 35 50 69 16

**Médiathèque** : 02 35 86 84 88

**Accueil Brossolette** : 02 35 86 45 24

**Petit Navire** : 02 35 86 55 93

## Médiathèque

Les horaires d'ouverture de la médiathèque sont les suivants :

Mardi : 14h30-17h30

Mercredi : 10h30-17h30

Vendredi : 10h30-12h et 14h30-19h00

Samedi : 10h30-17h30

Tél : 02 35 86 84 88.

## État civil

### Naissances

Martin MALLERON

Aliyah MANGEONJEAN GOSELIN

*La liste des nouveau-nés est publiée en fonction des renseignements communiqués par les mairies des lieux de naissance.*

### Mariages

Kelly BAZILE et Virginie VAN PUL

Séverine LEFEBVRE et Pascal HEUX

Angéline LEGRAND et Julien LECERF

### Décès

Andrée COURTY née BOUTHORS

Michel CHEVALLERAUD

Carlo COMTESSE

Micheline MAHIEU née FÉRON

Nicole FORGET

René GERMON

Roberte BELLEVALLÉE née LASSAL

Gilles MEUNIER

Yvette LESAGE née PALLIER

Monique HÉNIN née VASSARD

## Numéros utiles

Maison de retraite :  
02 35 86 27 89

CAF :  
25 avenue  
des Canadiens  
0 810 25 76 80

École maternelle  
Nestor Bréart :  
02 35 86 11 43

Gendarmerie :  
02 35 86 14 66

Société des Eaux  
de Picardie :  
02 35 50 57 50

École élémentaire  
et maternelle  
Ledré Delmet Moreau :  
02 35 86 27 66

Finances Publiques  
de Eu :  
02 27 28 02 25

Énédis dépannage :  
09 726 750 76

Collège Rachel  
Salmona :  
02 35 50 56 10

Office du tourisme :  
02 35 86 05 69

GrDF dépannage :  
0 810 433 076

Lycée Le Hurle Vent :  
02 35 86 80 77

CPAM :  
rue Paul Bignon  
76260 Eu  
36 46

Assainissement 24h/24 :  
02 35 17 60 30

Espace l'Ancrage :  
02 27 28 06 50

Sous-préfecture :  
rue du 8 mai  
76200 Dieppe  
02 35 06 30 00

## Déchetteries

Les déchetteries de la Communauté de Communes des Villes Sœurs (Le Tréport, Beauchamps et Ault) acceptent les déchets verts, les encombrants, les cartons, les gravats, les ferrailles, les déchets d'équipements électriques et électroniques et les déchets ménagers spéciaux (peintures...).  
Pour tout renseignement, merci de

contacter la CCVS au 02 27 28 20 87.  
La déchetterie du Tréport est ouverte toute l'année selon le planning suivant :  
Du lundi au samedi de 9 h à 11 h 50 et de 14 h à 17 h 50, ainsi que le dimanche de 9 h à 11 h 50.

Les déchetteries sont fermées les jours fériés.

Rejoignez-nous sur notre page  
Facebook Ville Le Tréport





*La Ville du Tréport lance un ambitieux projet de refonte et d'extension du quartier des Terrasses. Il prévoit l'édification d'une Résidence pour Jeunes Salariés ; la construction de 39 logements avenue des Albatros ; la destruction des cinq immeubles de la résidence « Les Terrasses », remplacés par 75 pavillons de 27 appartements ; la réalisation de 195 logements modulaires dans le cadre du chantier EPR Penly.*

*Le projet s'inscrit dans le cadre de «Territoire Engagé pour le Logement».*

## *Un vaste plan de logements*

Au Tréport, travailler les dossiers très en amont est une habitude. Cela permet de prendre du recul et, aussi, d'être prêt quand une opportunité se présente. Aussi, quand M. Albertini, Préfet, a sollicité les Communautés de Communes de l'arrondissement de Dieppe au printemps pour mettre en avant leurs projets de constructions immobilières, Laurent Jacques a aussitôt dégainé le dossier «Le Tréport 2030».

M. le Préfet, relayé par Sébastien Jumel, alors Député, avait pour objectif de rassembler au sein d'un même dossier tous les projets en vue de les présenter au gouvernement dans le cadre de l'opération «Territoire Engagé pour le Logement».

«63 projets ont été présentés pour toute la France et 22 ont été retenus, dont celui porté par les quatre communautés de communes de notre territoire : l'agglomération de Dieppe, Falaises du Talou, Terroir de Caux et la Communauté de Communes de Villes Sœurs», résume le Maire du Tréport.

### **357 logements construits...**

C'est donc avec la casquette de vice-président de la CCVS que Laurent Jacques a signé la convention en juillet dernier. Une enveloppe de 720 000 euros va être accordée au projet tréportais intitulé «Dixon II». Il se situera dans le prolongement de la rue Edward Dixon, qui passe devant la gendarmerie et permettra l'édification de 297 logements. Il y aura 75 pavillons et 27 appartements, le tout à caractère social. 195 logements modulaires y seront associés.

Ces 195 logements seront dans un premier temps destinés à l'accueil de 250 salariés recrutés dans le cadre du grand chantier EPR de Penly. «Après leur départ, l'intérieur de cet immeuble très qualitatif sera modulé pour transformer les 195 petits logements en une soixantaine d'appartements qui profiteront aux habitants du secteur», précise le Maire.

La convention «Territoire Engagé pour le Logement» prévoit également un dispositif administratif particulier qui va permettre d'accélérer le dossier. Aussi, les 102 logements sociaux devraient commencer à sortir de terre dès l'été 2025. Quelques mois plus tard, ce sont les logements modulaires qui seront construits.

### **...et 98 détruits**

Ce projet prend place dans le dossier «Le Tréport 2030» qui vise à réorganiser une partie du quartier des Terrasses. Les cinq immeubles de la résidence «Les Terrasses», à bout de souffle, seront détruits. Les 98 appartements laisseront place à 39 logements répartis dans des immeubles de petite taille. «Cela se déroulera après la construction des 102 logements de «Dixon II». Les occupants de la résidence «Les Terrasses» se verront donc proposer une offre pour un nouveau logement, soit vers les nouvelles constructions, soit vers un autre logement au Tréport, de la part du bailleur 3F Normanvie, qui pilote tout le projet», garantit le Maire.

21 studios seront aussi aménagés à l'entrée du boulevard du Calvaire dans une Résidence pour Jeunes Salariés. Cela répondra ainsi aux besoins des entreprises locales, qui peinent à loger les étudiants en alternance, et à ceux du ly-

cée, qui manque de logement pour certains jeunes.

### **Promesse tenue**

«Nous allons donc construire dans les toutes prochaines années 162 logements, auxquels viendront s'ajouter plus de 60 appartements après le réaménagement des constructions modulaires. Si l'on soustrait les 98 logements détruits, ce sont 130 logements de plus qui se trouveront dans le parc social. À cela s'ajoutent des projets, privés cette fois, pour une zone pavillonnaire sur la commune, en direction d'Étalondes. Avec tous ces projets, nous nous inscrivons dans l'accueil de salariés de Penly et nous pourrons répondre à une partie des attentes de nos habitants, qui peinent à se loger, particulièrement depuis la crise du Covid et l'augmentation du nombre de résidences secondaires et des locations saisonnières», explique Laurent Jacques avant de poursuivre, «c'était un engagement de la campagne des élections municipales de 2020. Promesse tenue !». Tous ces projets sont financés sans participation financière de la commune.



*Retrouvez notre vidéo à ce sujet.*

# C'est la rentrée !



Après deux mois de silence, les cris d'enfants ont de nouveau retenti dans les établissements scolaires. À l'école maternelle Nestor Bréart, pour les très petits jusqu'à la moyenne section, la direction est désormais assurée par Mme Toillier. À l'école Ledré-Delmet-Moreau, qui accueille les élèves de la grande section de maternelle jusqu'au CM2, M. Cavelier reste fidèle au poste.

La joie de retrouver les copains, pour les plus grands, contrastait le 2 septembre avec les quelques larmes versées par les plus jeunes, mais très vite, l'ambiance studieuse a pris le pas, sous le regard bienveillant de plusieurs élus municipaux, venus s'assurer que cette rentrée se passait dans les meilleures conditions.



## Spectacle de Noël à Amiens

La Ville du Tréport propose aux jeunes tréportais une sortie en bus à Amiens le 1<sup>er</sup> décembre pour assister au spectacle «Le grand cirque de Noël», sous le plus grand chapiteau d'Europe.

Cet événement est ouvert aux enfants domiciliés au Tréport (ou hors commune, mais scolarisés au Tréport) âgés de 3 à 12 ans.

Un feuillet d'inscription sera distribué dans les établissements scolaires. Il devra être retourné en mairie, au service culturel, accompagné d'une copie du livret de famille, d'une copie de la première page de l'avis d'imposition ou d'un certificat de scolarité dans un établissement tréportais.

La participation est de 2 euros par personne. Le nombre de places est limité à 100. Un seul accompagnant adulte est autorisé par famille.

## Suivez-nous !



Le Tréport Magazine paraît tous les deux mois et vous présente l'essentiel des informations municipales et associatives. Certaines nous sont communiquées trop tardivement pour figurer dans ces colonnes ou n'y trouvent pas de place.

Si vous voulez en savoir plus et suivre l'actualité de la commune, ne manquez pas de nous suivre :

- sur la page Facebook Ville Le Tréport,
- sur le compte Instagram Ville Le Tréport,
- sur la chaîne Youtube Officiel Tréport.

## SVP Juridique



Vous avez une question d'ordre juridique ? Vous cherchez une réponse dans le domaine du logement, de l'emploi, des assurances, de la consommation ? La Ville du Tréport vous invite à interroger SVP Juridique.

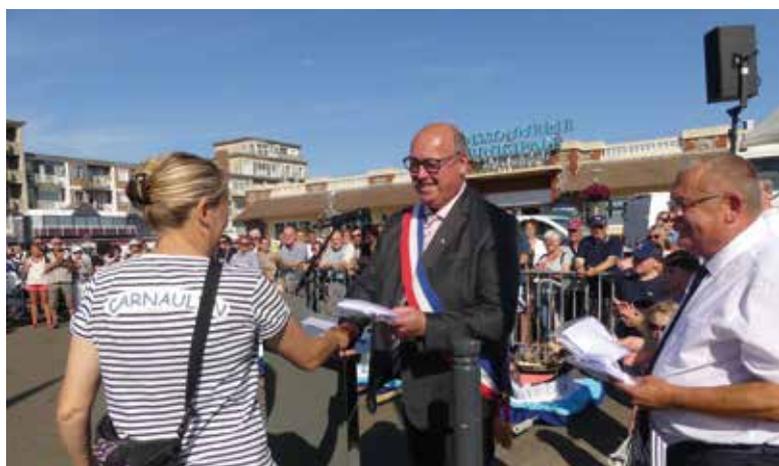
Vous pouvez contacter cette société du lundi au vendredi de 9 h à 19 h au 02 38 79 00 56. Indiquez le code MIS09 et posez votre question. Des dizaines d'experts sont à votre écoute pour vous répondre.

Ce service est financé par la Ville du Tréport. Il est gratuit pour les Tréportais. Prix d'un appel local.



# La mer en fête

*Le 28 juillet dernier, la Ville du Tréport et l'association Bénédiction de la Mer ont uni leurs efforts pour célébrer la mer et rendre hommage aux marins disparus. Défilé, messe en plein air et sortie des bateaux pour le jeté de fleurs ont ponctué cette journée suivie par un large public.*





# En hommage aux soldats canadiens

*Pour célébrer le 80<sup>e</sup> anniversaire de sa Libération, la Ville du Tréport a inauguré le Square des Canadiens et dévoilé une stèle en hommage aux soldats de la 1<sup>ère</sup> armée canadienne.*

Le 1<sup>er</sup> septembre, la Ville du Tréport a célébré le 80<sup>e</sup> anniversaire de sa Libération. La municipalité a choisi de marquer cet événement en aménageant un square des Canadiens, au bout de l'avenue qui porte le même nom, et ce depuis 1945. Le lieu est désormais marqué par une gigantesque feuille d'érable sur laquelle se trouve une stèle portant la plaque de la Voie du Souvenir, tracée par le comité Juno Canada Normandie, dont la mission est de perpétuer la mémoire des courageux soldats canadiens qui ont contribué à la libération de l'Europe et de renforcer les liens d'amitié entre le Canada et la Normandie.

Mme Rosemary Rudland, représentante de ce comité, était présente au moment de dévoiler cette plaque. Émue, elle a remercié la Ville pour ce travail de mémoire. «Oublier ces soldats serait les trahir. Si nous les trahissons, cela voudrait dire qu'ils sont morts pour rien», assurait-elle.

Laurent Jacques a pour sa part rappelé que si l'enthousiasme était sans doute peu palpable le 1<sup>er</sup> septembre 1944, le soulagement était bel et bien présent. «Cette stèle montre aujourd'hui l'infinie gratitude que nous ressentons envers ces soldats qui sont venus de si loin, qui ont enduré tant d'épreuves, affronté tant de dangers pour nous permettre de redevenir un peuple libre de toute oppression. Ils se sont battus, ont trop souvent péri, pour défendre des idéaux». Le Maire a également insisté sur le fait que «le plus bel hommage que nous pouvons leur rendre, est de faire en sorte que ces idéaux guident chacun de nos pas et président à chacun de nos actes», tout en regrettant que «les valeurs d'égalité, de bien vivre ensemble, le combat mené contre celles et ceux prônant le rejet de l'autre ou qui assurent que les humains seraient répartis selon des races dont certaines seraient inférieures à d'autres, sont fréquemment remis en cause».



*L'harmonie municipale prend toujours une part active dans les commémorations.*



*Des fleurs ont été déposées à la Colombe de la Paix.*



Retrouvez  
notre vidéo à ce sujet.



*«L'espace des Résistants» est dédié à Marcel Daragon, mort pour la France en janvier 1945, à Lucien Lavacry, décédé en 2005, et à Georges Morel, décédé en 2012. Tous trois avaient été déportés en avril 1944.*



*L'allée menant de la rue Lucien Lavacry au square des Canadiens porte désormais le nom de Georges Morel, le dernier Résistant tréportais.*



*M<sup>me</sup> Rosemary Rudland, du Comité Juno Canada Normandie, représentante de l'Ambassade du Canada, a pris part à cet événement.*

## **Décès de M. Raymond Elie**

Nous avons appris le décès de M. Raymond Elie, survenu le 3 septembre. M. Elie avait veillé scrupuleusement sur les finances de l'Association des Anciens Combattants durant de très nombreuses années et s'assurait avec rigueur de la bonne tenue de toutes les cérémonies commémoratives. Il avait assuré la présidence de l'amicale par intérim en 2013, pour lui permettre de poursuivre son activité.

À son épouse, à ses trois enfants, à toute sa famille, la municipalité présente ses sincères condoléances.



# Le succès des Sœurs Libérées

Quelques jours avant le 1<sup>er</sup> septembre, c'est l'association Le Mur de la Manche qui célébrait le 80<sup>e</sup> anniversaire de la Libération. La reconstitution d'un camp militaire a pris place rue de la Digue. Cette animation, complétée par une exposition de photos d'époque, a attiré la foule.

Cet événement a pu être mis en place avec le soutien des Villes du Tréport, de Eu, de Mers-les-Bains, celui de la Communauté de Communes des Villes Sœurs et de sponsors privés.



# Les chantiers de l'été

Les agents du Centre Technique Municipal ont mis à profit la période estivale pour entreprendre des travaux de rénovation et d'embellissement dans les bâtiments qui ne sont pas occupés à cette période de l'année ou pour mettre en place de nouveaux équipements.



1 : Murs enduits et ponçés, remise en peinture, petites réparations : la cuisine de la salle Serge Reggiani avait besoin d'une cure de jouvence.

2 : Les élèves de l'école Nestor Bréart ont pu découvrir le long couloir paré d'un revêtement mural et de nouvelles couleurs pétillantes.

3 : Nouveau décor sur le front de mer. Un hommage est rendu aux travailleurs de la mer avec cinq parterres évoquant les différentes pratiques de pêche. L'ingéniosité des agents municipaux et le don de matériel par les professionnels de la pêche, que nous remercions, ont permis cette réalisation.

4 : Le dojo du gymnase Léo Lagrange était sombre et vieillissant. Ponçage et remise en peinture ont permis de lui donner un bon coup de jeune.

5 : Petite touche d'humour sur l'esplanade avec ce « baromètre » local entièrement fabriqué par le personnel communal.



# Un été animé

*Durant l'été, les occasions de sortir et de se divertir se sont multipliées, que ce soit à l'initiative de la Ville du Tréport ou des bénévoles des associations locales. Ces événements ont permis à chacun, habitant comme visiteur, de trouver des animations à son goût. Certaines ont pu être mises en place avec le soutien du Casino Joa et du camping Paradis Les Boucaniers.*



*Le quai piéton le mardi suscite toujours l'engouement.*



*La guinguette de l'été attire les aînés, mais pas seulement.*



*Les jeunes ont pu prendre part à un chantier nature avec la Communauté de Communes.*



*Michel Pruvot, la star de l'accordéon, a animé l'une des guinguettes.*



*Le marché artisanal du jeudi est un rendez-vous attendu tant par les exposants que par les visiteurs.*



*Avec le Département de Seine-Maritime, on a pu «Lire à la Plage» durant l'été.*



## Collectif Métissé enflamme la scène



La foule était au rendez-vous au Tréport le 2 août dernier. La commission culturelle de la Ville organisait ce jour-là son grand concert de l'été, en partenariat avec le Casino Joa.

Pour cette soirée placée sous le signe de la fête, de la convivialité et du bien vivre ensemble, c'est le groupe «Collectif Métissé» qui a été invité à monter sur scène. Après une première partie consacrée aux plus grands succès de Jean-

Jacques Goldman, avec le groupe Goldman Story, les six membres de Collectif Métissé ont fait leur entrée sous des applaudissements nourris. La qualité de leur prestation, leur entrain et leur plaisir d'être sur cette scène se sont vite communiqués à un public très enthousiaste qui n'a pas hésité à donner de la voix. Les tubes les plus connus des dernières décennies ont été repris en chœur tout au long de cette belle soirée.



*Retrouvez notre vidéo à ce sujet.*

## Une moule-frites festive



À deux reprises cet été, les bénévoles du Tréport Festif se sont mobilisés pour proposer des repas moules-frites qui ont attiré les habitants du Tréport et des environs comme les estivants au chapiteau de la plage.

Les prochains rendez-vous de cette association seront de nouveau placés sous le signe de la convivialité avec le repas dansant du 21 septembre salle Reggiani et la harengade du mois de novembre.

## Ouverture de la saison culturelle



La commission culturelle municipale vous invite à la soirée de présentation de la saison culturelle 2024-2025. La compagnie Ziczazou assurera le spectacle ce soir-là avec «L'œil et l'oreille». Un verre de l'amitié clôturera cette soirée prévue le **mardi 1<sup>er</sup> octobre à 19 h 30** salle Serge reggiani.

L'entrée est gratuite, mais la réservation est impérative au 02 35 50 55 31 ou par mail : [culturel@ville-le-treport.fr](mailto:culturel@ville-le-treport.fr)

## Jet événement les 26 et 27 octobre



Toute l'équipe de l'AST Sun Jet Passion se prépare pour une nouvelle édition du Jet Évènement. Elle aura lieu au Tréport les 26 et 27 octobre.

Grâce à de nombreux sponsors et au soutien de partenaires privés, le programme sera riche, varié et l'accès toujours gratuit.

Jet ski, mais aussi quad, flyboard, show nocturne le samedi à 19 h 30 dans le port, ainsi que du BMX Flat, la nouveauté 2024, sont au programme.

Tous les détails sont disponibles sur la page facebook Le Tréport Jet Évènement.

## Salon du manga



La Ville du Tréport accueille le salon «Passion Manga» les 12 et 13 octobre.

Ce salon se tiendra salle Serge Reggiani et sera ouvert au public de 10 h à 18 h pour chacune de ces deux journées. Le prix de l'entrée est de 6 euros pour une journée (billet à 10 euros pour les deux jours). L'entrée est gratuite pour les moins de 6 ans.

Une vingtaine d'exposants est attendue et, le samedi, le public pourra rencontrer Karl Line Heller. Le dimanche, c'est Adeline Chetail (la voix de Zelda), sera présente.

## Colis des aînés

Les personnes domiciliées au Tréport, âgées de 65 ans ou plus, sont invitées à s'inscrire en mairie pour bénéficier du colis des aînés. Ces inscriptions auront lieu **uniquement le mardi de 8 h 30 à 12 h du 24 septembre au 22 octobre inclus**. Si vous ne pouvez pas vous déplacer, vous pouvez confier cette formalité à un proche.

Pour s'inscrire, il convient de fournir une pièce d'identité (même périmée) ainsi que la première page de la feuille d'imposition pour justifier de votre domiciliation au Tréport.

Si vous n'êtes pas en capacité physique de vous déplacer ou si personne ne peut retirer le colis à votre place, vous pourrez demander, lors de votre inscription, aux élus municipaux de le porter à votre domicile. Seules les personnes qui ne sont réellement pas en mesure de se déplacer pourront bénéficier de ce portage à domicile.

Un **spectacle et un goûter** seront également offerts par la Ville aux aînés le **jeudi 12 décembre**. Votre invitation vous sera remise lors de votre inscription pour le colis.

## Festival du film d'animation



La 2<sup>e</sup> édition du Festival du Film d'Animation des Villes Sœurs est en cours de préparation. Du 16 au 20 octobre, ce festival organise des projections de films, des expositions, des ateliers, des rencontres, des spectacles et des événements en rapport avec le cinéma d'animation.

Le programme pourra être consulté sur la page facebook Festival du Film d'Animation des Villes Sœurs.

## Carte d'identité et passeport



Vous avez besoin de renouveler ou d'établir votre Carte Nationale d'Identité ou votre Passeport ? La mairie du Tréport est là pour vous.

Il vous suffit de vous rendre sur le site [ville-le-treport.fr](http://ville-le-treport.fr) à la rubrique «vie quotidienne». Toutes les informations utiles à vos démarches y sont expliquées.

Si vous ne disposez pas d'un accès internet, les agents d'accueil de la mairie sont à votre disposition pour tout vous expliquer de vive voix du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h.

## Jeunes diplômés

Comme chaque année, la Ville du Tréport va organiser une cérémonie visant à mettre à l'honneur les jeunes diplômés tréportais.

Si vous avez obtenu un diplôme scolaire cette année, quel que soit le niveau, et que vous êtes Tréportais, faites vous connaître auprès de nos services avant le 7 octobre en adressant un mail à [culturel@ville-le-treport.fr](mailto:culturel@ville-le-treport.fr) en précisant vos nom et prénom, votre adresse postale et votre numéro de téléphone et en joignant un justificatif de domicile ainsi que la copie de votre diplôme. Vous pouvez également accomplir ces formalités en vous présentant à l'accueil de la mairie.

Les personnes ayant fréquenté les établissements suivants seront inscrites automatiquement : Collège Rachel Salmona – LE TREPORT ; Collège Louis – Philippe – EU ; Collège La Providence – EU ; Collège Joliot Curie – MERS LES BAINS ; Lycée Michel Anguier – EU ; Lycée Le Hurlevent – LE TREPORT ; Lycée du Vimeu – FRIVILLE ESCARBOTIN ; Lycée Jean Rostand – OFFRANVILLE.

## Élus communistes et républicains

Le Tréport possède un héritage aussi riche que divers :

-**naturel** (*falaises, mer, galets, rives de la Bresle...*)

-**industriel, artisanal et maritime** (*ses 3 ports ...*)

-**historique** (*les Cordiers, les Terrasses, les cimetières civils et militaires, le Trianon...*)

-**monumental civil et religieux** (*halle de la Médiathèque, estacades du port, ancienne mairie, presbytère, église St Jacques, chapelle St Julien, les calvaires et la Croix de Pierre !*)

La mémoire de l'œuvre de nos prédécesseurs nous est confiée.

Nous devons assumer -toutes et tous- la transmission de leur travail, le récit de leurs actes, le respect de ces legs.

C'est ce que «certains» ont omis, par ignorance, par stupidité, par vandalisme, en provoquant la chute de la Croix de Pierre, place du Général De Gaulle, ce 15 août.

Cette action déplorable a indigné une majorité d'entre nous.

Mais, nous devons condamner sans réserve les remugles que certain(e)s ont déversés sur les réseaux alliant bêtise, malignité et haine inextinguible.

Jean Venel, pour le groupe.

## Aide aux étudiants

La Ville du Tréport apporte une aide financière aux étudiants tréportais. Tous les Tréportais suivant un cursus post-bac peuvent y prétendre. Une somme de 200 euros leur est versée pour chaque année d'études.

Pour y prétendre, merci d'adresser en mairie (par courrier postal ou par mail : [mairie@ville-le-treport.fr](mailto:mairie@ville-le-treport.fr)), les pièces suivantes :

- Une demande écrite avec les coordonnées postales, téléphoniques et mail.

- Un certificat de scolarité post-bac pour l'année 2024-2025.

- Un justificatif de l'obtention du bac (à défaut, le relevé de notes).

- Un justificatif de domicile au Tréport (ou une attestation d'hébergement par le responsable légal).

- Un RIB.

- Le dernier avis d'imposition sur le revenu du foyer (page 1).

- Une copie du livret de famille.

Les dossiers sont attendus au plus tard pour le 20 décembre. Par ailleurs, la Ville du Tréport apporte également une aide financière pour les séjours scolaires à l'étranger et les départs dans le cadre d'Erasmus. Les mêmes documents sont à fournir.

## Élus socialistes et républicains

Une belle rentrée scolaire !

Dans les écoles maternelle et primaire du Tréport, enfants, enseignants et parents étaient heureux de se retrouver, en ce lundi 2 septembre. Tout a été mis en œuvre par la municipalité et les services techniques pour que celle-ci se déroule dans les meilleures conditions possibles.

Ajoutons-y l'implication des enseignants, des personnels communaux et notre volonté de promouvoir une école publique laïque de qualité pour former les citoyens de demain. Difficile pour nous, élus socialistes, de ne pas faire la comparaison, entre cet engagement citoyen et Républicain de terrain et les manœuvres au sommet de l'état où les choix des citoyens sont ignorés ! En 2024, les Français ont exprimé leur désaccord avec la politique menée par l'ex Majorité Présidentielle. L'éducation n'a pas été épargnée avec 3 ministres en moins d'un an. Espérons que la stabilité sera de mise dans ce secteur pour l'avenir de notre école républicaine !

Frédérique Chérubin-Quennesson  
pour le groupe

## Pass'Sport Tréportais

Pour encourager la pratique sportive des jeunes tréportais, la Ville propose un Pass'Sport Tréportais. Il est destiné aux moins de 18 ans, domiciliés au Tréport, licenciés dans l'une des associations sportives tréportaises affiliée à une fédération sportive reconnue par le Ministère en charge des sports, ou extérieure au Tréport si la discipline n'existe pas sur le territoire de la commune.

Une aide financière est accordée sans condition de ressources. Les familles doivent, au préalable avoir sollicité les aides du Département de Seine-Maritime et de l'État. La Ville accorde alors une aide maximale de 50 euros (minorée si le reste à charge pour la famille est inférieur).

Après avoir sollicité les autres aides, les familles sont invitées à faire attester de leur adhésion à l'un des clubs concernés. La demande doit également être accompagnée d'un justificatif de domicile datant de moins de 3 mois, de la copie du livret de famille et d'un RIB.

## Le Tréport d'abord

Tréportais, Tréportaises,

Nous vivons un été particulièrement surprenant et pas seulement au niveau de la météo. Les scrutins passés, les décisions en suspens et une incrédulité qui gagne la population. En revanche, il y a les JO et les JP pour lesquels une ferveur insoupçonnée s'est développée. Tout un peuple qui se retrouve quasiment uni derrière les athlètes français ; nulle question d'origine, de couleur, de statut social, juste le bonheur et la fierté de soutenir les athlètes français et ceux des autres nations.

Ces Jeux étaient décriés avant même le début des compétitions et puis il y a eu cette première médaille d'or pour l'équipe de France de Rugby à 7. On a pris alors la mesure de la ferveur au stade et devant la télévision. Enfin une période qui allait s'ouvrir avec de l'espoir, avec le plaisir de fêter les sportifs français. La question qui vient est de savoir si cela restera une parenthèse enchantée ou si la période qui vient poursuivra cet esprit de corps dans le pays.

Le Tréport d'abord

# *Destruction de la «Croix de Pierre» : L'auteur des faits arrêté et condamné*

*Plusieurs personnes avinées étaient présentes près de la «Croix de Pierre» la nuit du 15 août. Un Tréportais a reconnu s'y être suspendu, entraînant sa chute. Il a été jugé moins de deux semaines après les faits.*

Le 15 août dernier, très tôt, la «Croix de Pierre» s'est fracassée au sol. Très vite, des témoignages ont pu établir que le monument n'était pas tombé seul et que plusieurs personnes étaient en cause.

## **Une enquête rondement menée**

La Ville a aussitôt porté plainte et les services de la Gendarmerie du Tréport se sont mis en quête des auteurs des faits. Les témoignages, recoupements et images de vidéo surveillance ont conduit à certaines des personnes concernées. Le travail d'enquête minutieux a ensuite permis de remonter jusqu'aux suspects qui ont pu être appréhendés lundi 26 août au matin.

Tous sont des habitants locaux. Ils ont reconnu que, au terme d'une soirée bien arrosée, ils avaient tapé aux portes dans plusieurs rues, avant de poursuivre leur périple rue de la Commune de Paris.

Apercevant la «Croix de Pierre», l'un d'entre eux, un Tréportais de 25 ans, a entrepris d'aller s'y suspendre avant de la

sentir céder sous son poids. Il a été légèrement blessé. Aussitôt, tous se sont empressés de détalier.

Plusieurs suspects ont été entendus et leurs témoignages concordent : un seul membre du groupe est coupable des dégradations. Il a été jugé en comparution immédiate le mardi 27 août par le tribunal de Dieppe.

Déjà condamné pour utilisation de stupéfiants, il écope d'une peine de 5 mois de prison avec sursis et mise à l'épreuve durant deux ans avec une obligation de soins pour ses conduites addictives. Il devra en outre réaliser une peine de 105 H de travail d'intérêt général. La Ville du Tréport a obtenu que cette peine soit réalisée à son profit. Il a également été condamné à payer les frais de réparation qui seront déterminés ultérieurement.

## **La croix retrouvera sa place**

La Ville attend l'expertise de la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles) et mettra tout en œuvre pour la ré-

## *Plus de quatre siècles*



La «Croix de Pierre» est en fait une croix de grès. Il s'agit d'un ex-voto, une offrande faite par les Tréportais, après la fin de l'épidémie de peste survenue en 1618.

Haute de 3,60 m, elle est portée par un fût octogonal parsemé d'étoiles, de fleurs de lys et de L en référence à Louis XIII.

Restaurée sous le règne de Louis-Philippe, elle est ornée des emblèmes de la Maison de France. Plusieurs fois détériorée par des véhicules, elle fût tantôt placée en bas du musoir, tantôt en haut de la rue de la Commune de Paris.

Elle avait fait l'objet d'une importante restauration en 2009. À cette époque, le massif de fleurs qui l'entourait avait été ôté, car l'humidité permanente à son pied fragilisait le monument.



## *Triste spectacle, résultat d'une beuverie qui a mal tourné.*

paration de ce beau monument de la cité.

Il s'agit donc d'agissements répréhensibles, commis par une personne en état d'ébriété avancée, mais sans lien avec une «attaque contre la chrétienté», comme l'ont affirmé de très nombreux internautes et même le député de notre circonscription, sans connaître le moindre élément de ce dossier.

La Ville du Tréport tient à remercier les forces de l'ordre et les témoins qui ont permis d'aboutir à ces arrestations. Les remerciements s'adressent aussi aux personnes qui, par leur prise de position modérée et responsable, ont essayé d'enrayer les agissements de celles et ceux qui ont tenté une récupération politique de ces faits.



*La croix avait été rénovée en 2009.*